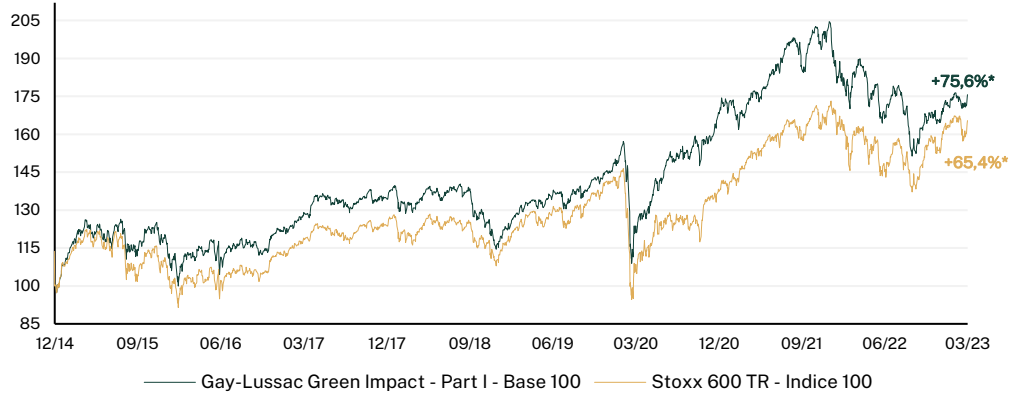


INFORMATIONS GENERALES

Dépositaire	Société Générale
Code ISIN (Part A)	FR0010178665
Code ISIN (Part I)	FR0010182352
Code ISIN (Part R)	FR0014000E19
FCP Eligible au PEA	Oui
Valorisation	Quotidienne
Frais de Gestion Part A	2,32% de l'actif net
Frais de Gestion Part I	0,96% de l'actif net
Frais de Gestion Part R	1,40% de l'actif net
Commission de surperformance (High Water Mark)	20% TTC par rapport à l'indice
Droits d'entrée	2% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Éligibilité PEA	Oui
Éligibilité PEA-PME	Non
Valeur Liquidative (Part A)	383,82€
Valeur Liquidative (Part I)	196 977,50€
Valeur Liquidative (Part R)	159,04€
Date de création (Part A)	3-juin-05
Date de création (Part I)	11-avr-07
Date de création (Part R)	18-dec-20
Actif Net	73,69 M€

Valeurs à 3 ans (Données Quantalys)	Gay-Lussac Green Impact
Volatilité	14,48%
Max Drawdown	-25,97%
Beta	0,64
Sharpe Ratio	0,87
Tracking Error	7,76%

Performances et statistiques au 31 mars 2023



	1M	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	Lancement
Part A	0,5%	6,3%	-20,5%	20,7%	14,8%	22,0%	-14,3%	9,6%	-0,2%	155,9%**
Stoxx 600	-0,7%	7,8%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	69,4%
Stoxx 600 TR	-0,3%	8,4%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	175,1%
Part I	0,6%	6,6%	-19,5%	21,8%	16,3%	23,7%	-13,1%	11,1%	1,1%	97,0***
Stoxx 600	-0,7%	7,8%	-12,9%	22,2%	-4,0%	23,2%	-13,2%	7,7%	-1,2%	19,8%
Stoxx 600 TR	-0,3%	8,4%	-10,6%	24,9%	-2,0%	26,8%	-10,8%	10,6%	1,7%	87,0%

*Performances affichées depuis le 31/12/2014

**Performances depuis le lancement de la part A le 03/06/2005

***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

Source : Bloomberg. Les performances réalisées par le passé ne préjugent pas des résultats futurs ni de la réalisation des objectifs des différents produits. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RATIOS CLES

Source : Bloomberg

Taux d'investissement (lignes directes)	94,45%
Nombre de lignes	33
Performance mensuelle Part A	0,53%
Performance mensuelle Part I	0,64%
Performance mensuelle Part R	0,60%
PER médian 2023	19,00

REPARTITION PAR CAPITALISATION

Source : Bloomberg

Nom	% actif net
Plus de 5 Mds €	48,27%
De 1 à 5 Mds €	25,01%
Moins de 1 Mds €	26,72%
Capitalisation moyenne (Mds €)	60,97
Capitalisation médiane (Mds €)	6,86

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

Source : Bloomberg

Nom	% actif net
NOVO NORDISK	9,89%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	9,87%
ROBERTET	5,72%
NESTLÉ	5,33%
SALCEF	3,94%

Commentaire macro-économique

Le mois de mars a été pénalisé par l'impact de l'effondrement de trois banques régionales américaines puis de Crédit Suisse. Les plans de soutiens massifs menés par la FED aux États-Unis et le rachat de Crédit Suisse par UBS en Europe ont permis aux indices larges cap de se redresser sur la seconde moitié du mois pour finir sur une note neutre (STOXX 600 -0,71%, CAC 40 +0,75%) voire positive aux États-Unis (S&P 500 +3,51%). En revanche, ce contexte incertain a pesé sur la performance des petites capitalisations (MSCI Europe Micro Cap -4,13%, CAC Small -5,73%).

En Europe, le rachat précipité de Crédit Suisse par UBS a sans aucun doute été l'élément le plus brutal et structurant du mois. Ce "sauvetage", avec de nombreuses garanties prises auprès de la Banque nationale suisse et des autorités, a permis de mettre un terme à la déroute de l'établissement, après l'envolée de ses CDS (couvertures de défaut) et dans un contexte de difficultés opérationnelles et structurelles. La préoccupation majeure des autorités européennes fut de contenir le risque de crise de confiance qui émergeait, notamment vis-à-vis d'autres établissements comme Deutsche Bank en premier lieu. Fort heureusement, cet épisode est resté un phénomène isolé. Plus tôt dans le mois, et malgré déjà des préoccupations sur le secteur bancaire, la BCE a augmenté ses taux directeurs de 50 points de base face à l'inflation qu'elle jugeait encore incompatible avec son objectif. De ce point de vue, l'IPC de la zone euro s'est affiché à 6,9% contre 7,1% attendus en glissement annuel, avec toutefois une accélération de la composante de base, à 5,7% (en ligne avec les attentes mais contre 5,6% précédemment). L'activité économique est quant à elle restée résiliente, comme l'ont montré les PMI composites à 54,1 contre 52 en février.

Aux États-Unis, berceau des difficultés bancaires, la priorité des autorités a été de limiter tout risque de contagion. Au-delà des prises de contrôle de SVB et Signature Bank par les autorités, la réserve fédérale s'est très rapidement engagée à prêter les fonds nécessaires à d'autres banques qui en auraient eu besoin afin d'honorer les retraits de leurs clients. Cette injection de liquidité a calmé les risques à court terme, qui pesaient notamment sur d'autres banques régionales en particulier, dont la régulation devrait se renforcer. Celles-ci font l'objet d'une régulation moindre depuis une réforme de 2019 qui a conduit certains établissements à gérer de manière imprudente les risques de liquidité et de taux dans une période de resserrement monétaire. Dans ce contexte, et malgré certains appels à stopper voir inverser leur progression, la FED a augmenté ses taux directeurs de 25 points de base. Cela marque une certaine prudence mais prouve que la lutte contre l'inflation reste la priorité de la politique monétaire. A ce propos, les données PCE du mois de février étaient bien orientées, avec en particulier un indice PCE core de 4,6% contre des prévisions à 4,7%.



PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles** ESG pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

 Louis de FELS	 Thibaut MAISSIN
 Hugo VOILLAUME, CFA	 Arthur BERNASCONI
 Guillaume BUHOURS	 Emmanuel GABAÏ
 Paul EDON	

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



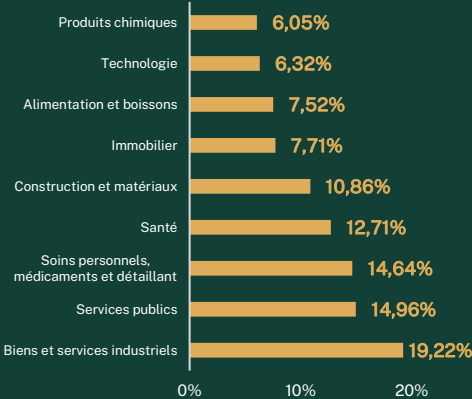
Commentaire de gestion

Le mois de mars nous a permis de renforcer notre position **Genmab**, société danoise de biotechnologies spécialisée dans la création et le développement d'anticorps thérapeutiques. L'activité de **Genmab** s'oriente principalement autour de la production d'anticorps couvrant les indications de cancer et les maladies auto-immunes. Nous avons aussi renforcé notre position **Nestlé** en amont du rebond de la valeur. L'accès à l'alimentation fait partie des objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) qui est l'un des piliers de **Nestlé**. Le secteur de l'agro-alimentaire est de manière générale un secteur avec une source élevée d'émissions de CO₂. De manière proactive, le géant suisse est impliqué sur le volet de la réduction et de l'évolution des emballages qui sont une source importante d'émissions de CO₂. L'entreprise a pour objectif de réduire de 10% le plastique dans ses emballages ainsi que réduire d'1/3 le plastique vierge utilisé. **Nestlé** a pour objectif en 2025 que 100% de ses emballages soient recyclables ou réutilisables et planifie d'être zéro émission nette en 2050.

Du côté des ventes, nous avons allégé notre position **Warehouses de Pauw**. L'acteur de l'immobilier logistique dont la production photovoltaïque d'électricité représente une contribution non négligeable du chiffre d'affaires, pâtit de la récente hausse des taux. Nous avons vendu des titres **Geberit** en lien avec le ralentissement du secteur de la rénovation ainsi que de celui de la construction. Pour finir, nous avons pris des profits sur **Schneider Electric**, leader français des solutions numériques d'énergie et des automatisations pour l'efficacité énergétique, après un beau début d'année du titre.

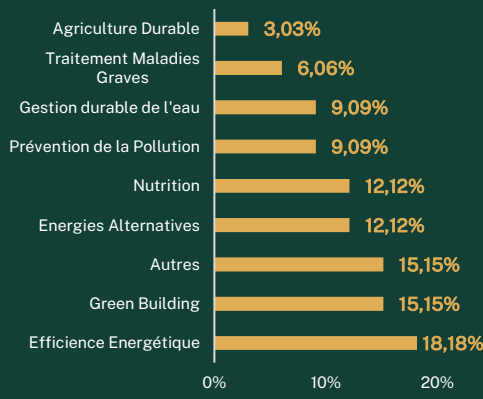
RÉPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)

Source : Bloomberg



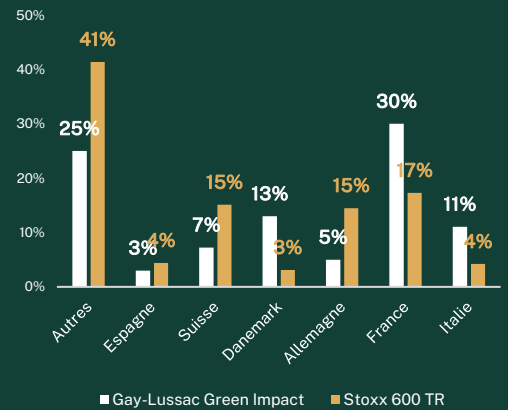
THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE

Source : Bloomberg



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (lignes directes)

Source : Bloomberg



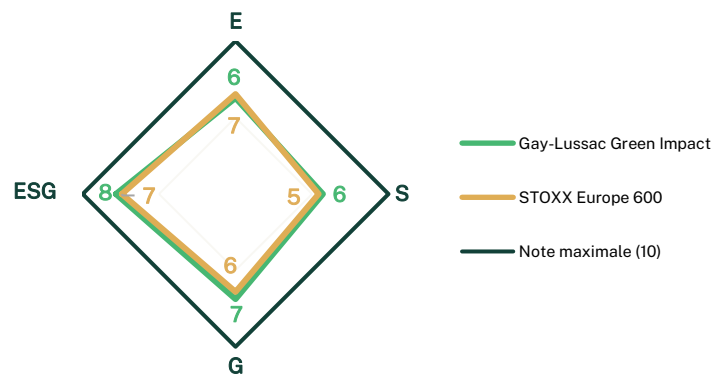
Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE

Source : Bloomberg

	Gay-Lussac Green Impact (sur 10)	Indice de référence (sur 10)
Note Environnementale	6,17	6,59
Note Sociale	5,77	5,59
Note de Gouvernance	7,02	6,51
Note ESG**	7,99	7,59



*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 100% (56,5% MSCI + 44,4% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93% (84% MSCI + 9% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

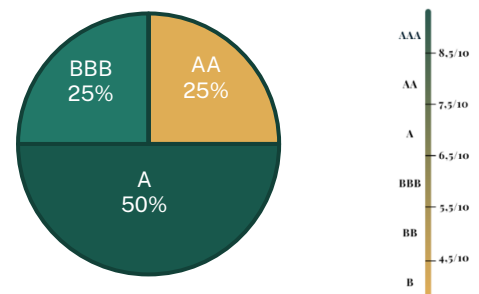
TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

Source : Bloomberg

Valeurs	Pays	Note ESG/10	Notation	% actif net
DASSAULT SYSTEMES	France	10	AAA	2,06%
SCHNEIDER ELECTRIC	France	10	AAA	2,08%
KONINKLIJKE DSM	Pays-Bas	9,6	AAA	1,77%
THERMADOR GROUPE	France	9,2	AAA	3,12%
NOVO NORDISK	Danemark	8,9	AAA	9,89%

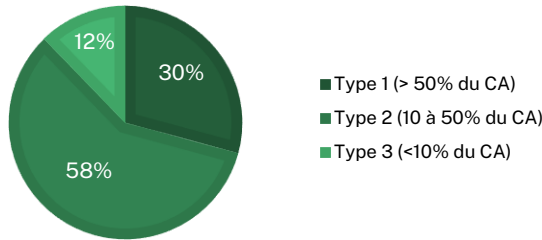
RÉPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION

Source : Bloomberg



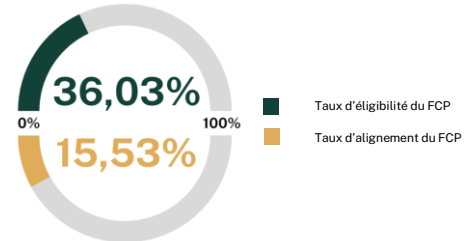
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITÉ VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

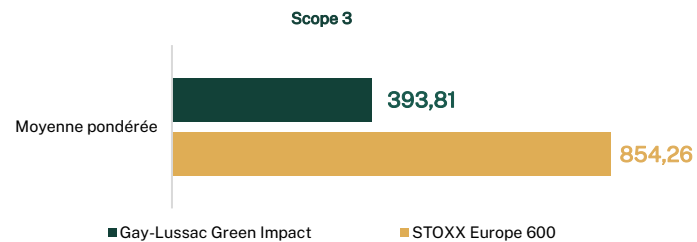
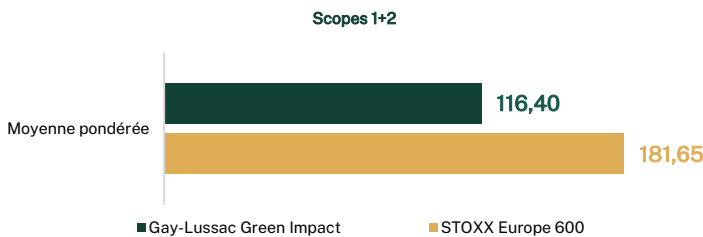
ALIGNEMENT ET ÉLIGIBILITÉ A LA TAXONOMIE EUROPÉENNE



Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITÉ CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Taux de couverture du fonds : 93,4% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

***Intensité carbone :** Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PIN) à publier.

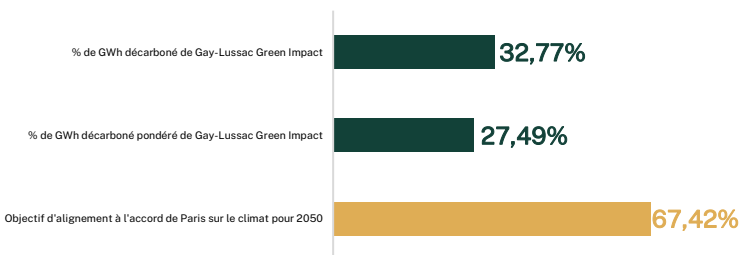
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.

Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

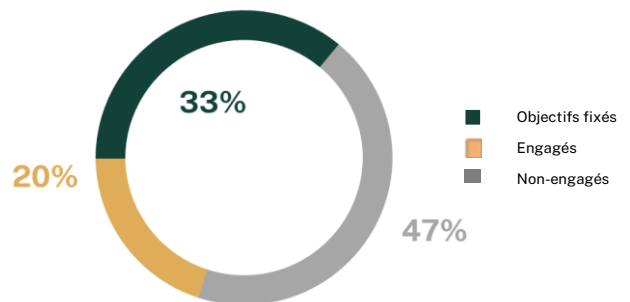
Source : MSCI

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Le pourcentage de GWh décarboné correspond à la part d'énergies renouvelables, vertes ou alternatives issues du mix énergétique des positions en portefeuille. Afin de s'aligner avec le scénario 2°C de l'accord de Paris sur le Climat, les entreprises doivent atteindre un taux de GWh décarboné d'au moins 66%.

Source : Irena International Renewable Energy Agency - Global Energy Transformation: Roadmap to 2050.

Taux de couverture du fonds : 73,3%.

Source : MSCI

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative